



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
15 avril 2024****Nombre de Conseillers : 19****Présents : 14****Votants : 18**

**L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 avril 2024**

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Benoît COVILLE, Christian DURROTY, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Sophie KONSTANTINOVITCH, Beñat ARLA, Zigor GOIEASKOETXEA, Unai IRIGOYEN.

Excusés : Valentin TELLECHEA (donne pouvoir à Jacqueline PEIGNEGUY), Kathy COELHO (donne pouvoir à Dany EUSTACHE), Céline MAZEROLLES, Patricia VIALLE (donne pouvoir à Marie BLEIKER), Aurélie BELASCAIN (donne pouvoir à Beñat ARLA).

Secrétaire de séance : Jacqueline PEIGNEGUY

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2024-21 : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA MICROCRECHE POUR L'EXERCICE 2024

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

VU l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

VU l'adoption, en Conseil municipal du 25/09/2023, de l'application du cadre budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2024 pour son budget principal et de ses deux budgets annexes (Micro crèche et Lotissement Etxeta Arbonne)

CONSIDERANT que ce passage à la M57 entraîne dans l'édition du budget, page 6, des montants non reportés du fait de la disparition de certains articles.

CONSIDERANT qu'il y a eu une erreur d'imputation des subventions de la CAF en investissement en 2023, qu'il convient d'annuler cette année en section d'investissement ;

VU l'avis des Commissions Finances réunies en séance les 22 et 27 mars 2024 ;

Le Conseil Municipal décide à **la MAJORITE**, Monsieur ARLA (+1), Monsieur GOIEASKOETXEA votants contre et Monsieur IRIGOYEN s'abstenant, de:

- **ARTICLE UNIQUE : ADOPTER** par chapitre le budget primitif de la Microcrèche pour l'exercice 2024 (annexé) qui s'équilibre comme suit ;

A/ En section de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
011 - Charges à caractère général			
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
61 - SERVICES EXTERIEURS			
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
012 - Charges de personnel et frais assimilés	8 400,00		8 400,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	10,00		10,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	8 390,00		8 390,00
65 - Autres charges de gestion courante	24 399,97		24 399,97
67 - Charges spécifiques			
002 - Déficit de fonctionnement reporté			
Total dépenses réelles	32 799,97		32 799,97
Total dépenses de fonctionnement	32 799,97		32 799,97

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses			
74 - Dotations et participations	12 461,90		12 461,90
75 - Autres produits de gestion courante			
77 - Produits spécifiques			
013 - Atténuations de charges			
002 - Excédent de fonctionnement reporté	20 338,07		20 338,07
Total recettes réelles	32 799,97		32 799,97
Total recettes de fonctionnement	32 799,97		32 799,97

B/ En section d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
21 - Immobilisations corporelles	12 461,90		12 461,90
Total dépenses réelles hors opérations	12 461,90		12 461,90
Total dépenses d'investissement	12 461,90		12 461,90

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	12 461,90		12 461,90
Total recettes réelles hors opérations	12 461,90		12 461,90
Total recettes d'investissement	12 461,90		12 461,90

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Arbonne, le 15 avril 2024

Mme la Maire
 Marie José MIALOCQ

